

AVIS PUBLIC

La MRC des Basques requiert des soumissions pour un contrat de Collecte, transport et/ou transbordement des matières recyclables et des plastiques agricoles d'enrobage, des résidus ultimes, des encombrants, des matières organiques et de service de valorisation et de mise en marché des matières recyclables et des matières résiduelles hors déchets.

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel ils renvoient, de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenu que par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) (http://www.seao.ca) selon les tarifs en vigueur.

Les soumissions seront reçues au plus tard jusqu'à 10h00 le 4 octobre 2019 au bureau de la MRC des Basques situé au 400-2, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles (Québec) GOL 4KO, et elles seront ouvertes au même endroit, le même jour, à 10h00.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, les sociétés, les compagnies et les corporations qui ont un établissement d'entreprise au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord de libération des marchés applicables aux municipalités soit l'Accord sur le libre-échange canadien (ALEC), l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

En outre, les soumissionnaires doivent être autorisés par l'Autorité des marchés financiers à conclure un contrat public au plus tard avant la date de la conclusion du contrat.

Les soumissions doivent également être accompagnées de garanties financières conformes aux exigences des présents documents d'appel d'offres.

Les plaintes formulées à l'égard du présent processus de demandes de soumissions publiques devront être reçues au plus tard le 19 septembre 2019. Le soumissionnaire peut consulter la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées à l'adresse suivante : https://www.tourismelesbasques.com/wp-content/uploads/2017/02/Procédure-traitement-de-plaintes-dans-le-cadre-de-ladjudication-dun-contrat-à-la-suite-dune-demande-de-soumissions-publiques-ou-de-lattribution-dun-contrat.pdf

La MRC ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission conforme, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires dans le cas du rejet de toutes les soumissions.

La fourniture de services doit être conforme aux spécifications des clauses techniques des présents documents d'appel d'offres.

Claude Dahl Directeur général et secrétaire-trésorier MRC des Basques

418 851-3206, poste 3112

Courriel: dgmrc@mrcdesbasques.com

Responsable de l'appel d'offres